

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS-SICAR »

Siège Social : Complexe Administratif, Rue Mansour ELHOUCHE – 4100 Médenine-

La Société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS - SICAR », publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 09 juin 2023. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Monoom BEN AHMED (ORGA AUDIT).

BILAN CONSOLIDE
ARRETÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	N	2022	2021	VARIATION
ACTIFS NON COURANTS				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles	N1	101 362	46 893	54 469
Moins : Amortissements		-46 812	-46 665	-147
		54 550	228	54 322
Immobilisations corporelles	N2	3 095 081	4 234 552	-1 139 472
Moins : Amortissements		-1 586 906	-2 025 712	438 806
		1 508 175	2 208 840	-700 665
Immobilisations financières	N3	34 388 926	34 309 817	79 108
Moins : Provisions		-14 411 227	-14 336 291	-74 936
		19 977 699	19 973 526	4 172
Total des actifs immobilisés		21 540 424	22 182 594	-642 171
Autres actifs non courants		0	0	0
		0	0	0
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		21 540 424	22 182 594	-642 171
Actifs courants				
Stocks	N4	1 890 492	1 886 476	4 016
Moins : Provisions		-978 056	-975 103	-2 954
		912 435	911 373	1 062
Clients et comptes rattachés	N5	656 652	706 011	-49 360
Moins : Provisions		-575 270	-505 003	-70 268
		81 381	201 009	-119 627
Autres actifs courants	N6	3 681 879	3 501 495	180 384
Moins : Provisions		-2 565 035	-2 517 847	-47 188
		1 116 844	983 648	133 196
Placements et autres actifs financiers	N7	5 228 638	5 558 802	-330 163
Moins : Provisions		0	0	0
		5 228 638	5 558 802	-330 163
Liquidités et équivalents de liquidités	N8	1 554 459	86 998	1 467 461
Moins : Provisions		-2 242	-3 442	1 200
		1 552 217	83 556	1 468 661
TOTAL ACTIFS COURANTS		8 891 515	7 738 388	1 153 128
TOTAL ACTIFS		30 431 939	29 920 982	510 957

ARRETÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux Propres et Passifs	N	2022	2021	VARIATION
Capitaux Propres et Passifs				
Capitaux propres				
Capital social	N9	34 895 783	34 895 783	0
Réserves		258 794	258 794	0
Autres capitaux propres		1 073 891	1 079 893	-6 001
Résultats reportés		-25 776 371	-25 127 514	-648 857
Intérêts des minoritaires		887 490	902 871	-15 381
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		11 339 586	12 009 827	-670 240
Résultat net du groupe		-645 397	-648 857	3 460
Total des capitaux propres avant affectation		10 694 189	11 360 969	-666 780
PASSIFS NON COURANTS				
Fond BEI	N10	864 500	864 500	0
Fond 21-21		303 793	306 341	-2 549
Provisions pour risque et charge		852 905	781 920	70 984
FOPRODI		6 121 870	6 121 870	0
FOND GEERES		5 519 000	5 519 000	0
Dépôt et cautionnement reçue		15 000	25 500	-10 500
Total des passifs non courants		13 677 067	13 619 132	57 935
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	N11	17 750	20 453	-2 703
Avance sur cession des participations	N12	3 932 719	3 714 858	217 862
Autres passifs courants	N13	2 110 212	1 069 415	1 040 797
Concours bancaires et autres passifs financiers		1	136 156	-136 155
Total des passifs courants		6 060 683	4 940 881	1 119 801
Total des passifs		19 737 750	18 560 013	1 177 737
Total des capitaux propres et des passifs		30 431 939	29 920 982	510 957

(Exprimé en Dinar Tunisien)

DÉSIGNATIONS	N	2022	2021	VARIATION
<i>Produits d'exploitation</i>				
Revenus des titres de participations		158 695	770 845	-612 150
Reprise sur Provisions		588 702	1 046 074	-457 372
Produits de placement	N14	409 385	425 087	-15 702
Revenus des locations		116 169	132 651	-16 482
Autres Produits d'exploitation		574 816	159 856	414 959
Total des produits d'exploitation		1 847 766	2 534 513	-686 747
<i>Charges d'exploitation</i>				
Charges de personnel	N15	1 107 177	1 207 569	-100 392
Variation de stock		0	0	0
Dotation aux amortissements et provision	N16	1 097 601	1 448 932	-351 331
Autres charges d'exploitation	N17	303 862	337 524	-33 662
Perte et Moins-value Boursier	N18	29 207	357 513	-328 307
Total des charges d'exploitation		2 537 846	3 351 538	-813 692
Résultat d'exploitation		-690 080	-817 025	126 945
Charges financières nettes		-8 957	-9 324	367
Autres gains ordinaires	N19	13 232	59 499	-46 267
Autres pertes ordinaires	N20	-6 344	-268 357	262 012
Produit des placements	N21	35 003	6 020	28 983
Résultat courant des sociétés intégrées		-657 146	-1 029 186	372 040
Impôt sur les bénéfices		-3 133	-5 392	2 259
Résultat des activités ordinaires après impôt		-660 278	-1 034 578	374 299
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-500	182 200	-182 700
Résultat net de l'ensemble consolidé		-660 778	-852 378	191 599
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice		-15 381	-203 520	188 139
RESULTAT NET DU GROUPE		-645 397	-648 857	3 460

ÉTAT DE FLUX CONSOLIDÉ
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

DÉSIGNATION	N	2022	2021	VARIATION
Flux d'exploitation				
. Résultat net		-645 397	-648 857	3 460
Ajustements pour :				0
. Amortissements et provisions		1 097 601	1 448 932	-351 331
Variation des :				0
. Stocks		-4 016	-137 727	
. Créances		49 360	35 755	13 604
. Autres actifs		-180 384	182 552	-362 936
. Fournisseurs et autres dettes		1 017 858	-311 696	1 329 554
. Reprise sur provision		-1 271 131	-1 097 760	-173 371
. Ajustement plus au moins-value sur cession		0	-182 500	182 500
Part des minoritaires		-15 381	-203 520	188 139
Flux de trésorerie d'exploitation		48 510	-914 821	963 331
Flux d'investissement				
. Décaissements affectés à l'acq. D'imm. Corporelles et incorporelles		-99 547	-61 758	-37 789
. Encaissements provenant de la cession d'imm. Corporelles et incorporelles		1 184 549	182 500	1 002 049
. Décaissements affectés à l'acq. D'imm. Financières		-350 000	-878 000	528 000
. Encaissements provenant de la cession d'imm. Financières		270 892	621 822	-350 930
Flux de trésorerie d'investissement		1 005 894	-135 436	1 141 331
Flux de financement				
. Encaissements des avances sur cession des participations		457 862	937 063	-479 202
. Décaissements des avances sur cession des participations		-240 000	-555 300	315 300
. Encaissements /BEI/FOP/FNE/CDC/FSPME		0	0	0
. Encaissement autres passifs financiers		0	115 000	-115 000
. Décaissement autres passifs financiers		-125 500	0	-125 500
. Décaissements/FNE		-2 549	-7 161	4 613
. Décaissements FOPRODI		0	-27 000	27 000
. Décaissements BEI/FOND WIFAK/CDC/FSPME		0	0	0
. Décaissement sur fonds social		-6 001	-6 586	585
Flux de trésorerie de financement		83 812	456 016	-372 204
VARIATION DE TRESORERIE		1 138 216	-594 242	1 732 458
. Trésorerie au début		5 644 881	6 239 123	-594 242
. Trésorerie à la fin		6 783 096	5 644 881	1 138 216

LES NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2022

1. Objet des sociétés du Groupe SODIS SICAR :

1.1 La société mère SODIS SICAR :

La société « SODIS SICAR » est une société d'investissement à capital risque de droit tunisien, créée en 1996. Au 31 décembre 2022, le montant du capital libéré s'élève à 34 895 783 dinars.

Les sociétés d'investissement à capital risque ont pour objet la participation, pour leur propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de rétrocession ou sa cession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des sociétés établies en Tunisie et non cotées à l'exception de celles exerçant dans le secteur immobilier relatif à l'habitat.

Les sociétés d'investissement à capital risque interviennent au moyen de la souscription ou de l'acquisition, d'actions ordinaires ou à dividendes prioritaires sans droit de vote, de parts sociales, ou de certificats d'investissement.

La comptabilité de la société est exprimée en Dinar Tunisien et est informatisée.

Le portefeuille de la Société compte au 31/12/2022, des participations sur fonds propres SODIS SICAR pour un montant brut de 20 413 258DT (y compris la participation dans le capital de la SOPISUD pour 3 749 950 DT).

1.2 La Société SOPISUD :

La société SOPISUD est une société anonyme créée le 03 septembre 2008 au capital social initial de 5 000 000 DT. Ce capital a été augmenté de 2 500 000 DT par décision de l'AGE du 24 juin 2010. Le capital libéré au 31/12/2022 est 6 250 000 DT.

L'objet social consiste en la promotion immobilière selon l'autorisation N°1533 délivrée par le Ministère de l'Équipement en date du 18 octobre 2008 ainsi que tous les travaux annexes à l'activité principale telle que prévue par les statuts de la société mis à jour 20 Décembre 2020.

2. Présentation et régime fiscal de la société :

2.1 Présentation de la société :

Le pourcentage de participation varie d'une société à une autre. En fonction du pourcentage de participation, et en application des normes comptables NCT 35, NCT 36, NCT 37 et NCT 38, nous avons pu d'éliminer le périmètre de consolidation du GROUPE SODIS SICAR comme suit :

N°	Projet/raison sociale	Nature de participation	Date de participation	Capital Social	VN	Total Participations Libérées	% Participation	Méthode de consolidation
1. Participations Portages / Sorties Libre								
1	Carrelage Moderne	Portage	28/02/1999	658 000	10	130 000	19,76%	IG
		s libre	24/03/2009	658 000	10	150 000	22,80%	
							42,55%	
2	SOGEM	Portage	01/08/1997	420 000	5	110 000	26,19%	ME
3	Les Céramique du Sud	Portage	15/12/2005	12 000 000	5	600 000	5,00%	NC
		Portage	31/03/2009	12 000 000	5	300 000	2,50%	
							7,50%	
4	Société Hôtelière ABIR	Portage	15/06/2001	2 485 500	10	115 000	4,63%	NC
5	Société IDEAL FOOD	Portage	15/12/2002	750 000	10	315 650	42,09%	ME
6	AB Communication	Portage	30/04/2004	583 000	10	50 000	8,58%	NC
7	Société AMEN AGRICOLE	Portage	30/09/2002	375 000	5	50 000	13,33%	NC
8	Foyer Universitaire SALMA	Portage	25/03/2004	162 000	100	80 000	49,38%	ME
9	Société Med Food	Portage	31/05/2005	4 500 000	10	700 000	15,56%	NC
10	SOGEGAT	Portage	30/04/2004	2 500 000	10	400 000	16,00%	NC
11	Hôtel Dakyanuss	Portage	25/10/2004	3 336 400	10	150 000	4,50%	NC
12	ELZDIHAR	Portage	31/08/2005	80 000	10	35 000	43,75%	ME
13	SAT FONCAGE	Portage	15/12/2005	109 000	10	35 000	32,11%	ME
14	BISCUITERIE DABROUZ	Portage	15/12/2005	250 000	100	90 000	36,00%	ME
15	Hôtel SOJAPROH	Portage	15/02/2006	9 200 000	100	600 000	6,52%	NC
16	Hôtel Bavaria Beach	Portage	30/06/2006	1 600 000	100	75 000	4,69%	NC
17	Société Call Med	Portage	31/10/2006	570 000	10	90 000	15,79%	ME
		Portage	25/08/2008	570 000	10	50 000	8,77%	
							24,56%	
18	Hôtel DAR ELKMAR	Portage	15/01/2007	2 000 000	100	75 000	3,75%	NC
19	Hôtel Bassem	Portage	28/04/2009	5 430 000	100	100	0,00%	NC
20	Hyppocampe Center	Portage	19/02/2007	500 000	10	100 000	20,00%	NC
21	Société SOVAPO	Portage	15/04/2007	330 000	10	65 000	19,70%	NC
22	Société Mutiservices	Portage	21/05/2007	200 000	10	40 000	20,00%	NC
23	Société Ennajeh	Portage	05/09/2007	87 000	10	15 000	17,24%	NC
24	Société STAR PLAST	Portage	24/10/2007	150 000	50	60 000	40,00%	ME
25	Société SOCER	Portage	24/10/2007	198 000	10	40 000	20,20%	NC
26	Société Nour d'entreposage	Portage	24/10/2007	400 000	10	36 000	9,00%	NC
27	Société SAHAR	Portage	30/11/2007	600 000	10	140 000	23,33%	ME
28	Société SOFRIGA	Portage	17/01/2008	200 000	10	45 000	22,50%	ME
29	Société JARDIN D'EDEN	Portage	18/02/2008	310 000	10	120 000	38,71%	ME
30	Société TMC	Portage	08/09/2008	120 000	10	58 000	48,33%	ME
31	Société CHAHTTECH	Portage	19/11/2008	480 000	10	100 000	20,83%	NC
32	Société SPAS	Portage	05/12/2008	68 000	5	10 000	14,71%	NC
33	Société NOFASUD	Portage	02/01/2009	3 625 100	10	250 000	6,90%	NC
		s libre	07/10/2010	3 625 100	10	100 000	2,76%	
							9,65%	
34	Société USAV	Portage	27/01/2009	180 000	10	40 000	22,22%	NC
35	Société PLATRIJO	Portage	08/05/2009	3 148 000	1 000	150 000	4,76%	NC
36	Société Entrepôt HAMDI	Portage	05/06/2009	55 000	10	20 000	36,36%	ME
37	Société AZUR	Portage	18/11/2009	591 000	10	230 000	38,92%	ME
38	Société Lella Meriam	Portage	21/06/2010	5 400 000	100	600 000	11,11%	NC
39	Société SERPSUD	s libre	13/04/2009	660 000	10	100 000	15,15%	NC
40	Société SMEG	s libre	05/06/2009	60 000	10	19 500	32,50%	ME
41	Société EL AMEL Agricole	s libre	16/09/2009	60 000	10	29 000	48,33%	ME
42	Société "CBMG"	s libre	09/12/2009	1 686 000	10	65 760	3,90%	NC
43	Société NADOS	s libre	03/06/2010	317 000	10	90 000	28,39%	ME
		s libre	05/12/2011	317 000	10	28 500	8,99%	
							37,38%	
44	Société Zitouna de Production d'Huile	s libre	05/07/2010	1 100 000	10	500 000	45,45%	ME
45	Société ECOPLAST	s libre	09/07/2010	542 000	10	66 000	12,18%	NC
46	Société SOGEMAC	s libre	09/07/2010	860 000	10	80 000	9,30%	NC
		s libre	29/01/2013	860 000	10	94 000	10,93%	
							20,23%	
47	Société ALTOUNISSIA	s libre	09/07/2010	720 000	10	76 000	10,56%	NC
48	Société Moderne Béton	s libre	13/07/2010	2 000 000	100	280 000	14,00%	NC
49	Société SOTUMEX	s libre	31/12/2010	1 484 000	100	134 000	9,03%	NC
50	Feed Back Leaders	s libre	31/12/2010	570 000	10	119 000	20,88%	NC
51	Société Maghrébine des fruits	s libre	06/01/2011	345 000	10	125 000	36,23%	ME
52	Société EL HAZEL FORAGE	s libre	03/05/2011	150 000	10	65 000	43,33%	ME
53	Société ENTREPOT GOUADRIA	s libre	13/05/2011	658 500	10	59 000	8,96%	NC
54	Société "ECG"	s libre	03/05/2012	2 220 000	100	380 000	17,12%	NC
55	Société SOFAM SUD	s libre	01/06/2012	860 000	10	280 000	32,56%	ME
56	Société EL GSOUR	s libre	17/09/2012	680 000	10	140 000	20,59%	NC
57	Société JEMAA LOISIR	s libre	05/07/2013	580 000	10	150 000	25,86%	ME
58	SUD SOIL	s libre	20/01/2014	257 000	10	50 400	19,61%	NC
59	PLASTI SUD	s libre	04/04/2014	118 000	10	17 000	14,41%	NC
60	Société Blindage de Tunisie	s libre	01/04/2015	1 170 000	10	208 000	17,78%	NC
61	Société MFS	s libre	08/09/2015	1 350 000	10	320 000	23,70%	ME
62	Société SOPROBETON	s libre	19/10/2015	1 760 000	10	500 000	28,41%	ME
63	Société ENTREPOT BOUKHCHANA	s libre	04/02/2016	407 000	10	120 000	29,48%	ME
64	Société SUD POTASSE	s libre	28/12/2016	8 030 000	10	400 000	4,98%	NC
65	STE Polyclinique ERIAYA EL HASSANA	s libre	25/10/2017	4 000 000	100	500 000	12,50%	NC
66	STE Comptoire Glace Alimentaire	s libre	31/12/2021	588 000	100	108 000	18,37%	NC

N°	Projet/raison sociale	Nature de participation	Date de participation	Capital Social	VN	Total Participations Libérées	% Participation	Méthode de consolidation
2/ les participations à statut juridique particulier								
1	ATLJARI SICAR	Direct	04/04/1997	26 455 500	100	176 400	0,67%	NC
2	Zone Franche Zarzis	Direct	02/01/2000	5 975 000	100	300 000	5,02%	NC
3	SIM SUD	Direct	31/12/2002	1 000 000	10	245 000	24,50%	ME
4	Société LE GOLF des OASIS	Direct	03/05/2004	5 100 000	100	350 000	6,86%	NC
5	Société CEPENT	Direct	02/01/2006	350 000	10	70 000	20,00%	ME
		Direct	02/04/2008	350 000	10	75 000	21,43%	
							41,43%	
6	Société IKDEM GESTION	Direct	17/03/2006	600 000	5	49 950	8,33%	ME
		Direct	11/09/2008	600 000	5	49 950	8,33%	
		Direct	16/01/2013	600 000	5	50 000	8,33%	
							24,98%	
7	IKDEM - Fonds d'Amorçage	Direct	18/05/2006	1 000 000	100	250 000	25,00%	ME
8	Société SOPISUD	Direct	26/08/2008	6 250 000	10	2 499 950	40,00%	IG
		Direct	03/11/2010	6 250 000	10	1 250 000	20,00%	
							60,00%	
9	Société SOCIK	Direct	03/03/2009	200 000	10	60 000	30,00%	ME
10	Société Pol.i.tech Gabes	Direct	25/05/2010	6 505 106	100	949 000	14,59%	NC
11	Société de CIT MEDENINE	Direct	05/01/2011	3 700 000	100	150 000	4,05%	NC
12	Société complexe Indis et Tech Tozeur	Direct	15/01/2014	1 000 000	100	250 000	25,00%	ME
		Direct	23/09/2014	1 000 000	100	29 900	2,99%	
							27,99%	
13	Société SODIT SICAR	Direct	21/09/2015	8 333 000	10	174 000	2,09%	NC
14	Société de l'environnement de plantation et de jardinage de kébili	Direct	23/02/2016	400 000	100	50 000	12,50%	NC

IG : Intégration globale

ME : Mise en équivalence

NC : Non consolidable

2.2 Périmètre et méthode de consolidation :

a- Périmètre de consolidation :

En l'absence d'informations comptables et financières sur la plupart de sociétés, la SODIS SICAR a procédé à la consolidation uniquement de la société SOPISUD dont elle détient une participation directe de 60%.

b- Méthode de consolidation :

Les filiales dont SODIS SICAR détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les autres filiales dont SODIS SICAR détient directement ou indirectement au moins 20% et au plus 40% (et dont d'autres associés ou actionnaires détiennent plus de 40%) du capital social sont consolidées par mise en équivalence.

Les opérations internes réciproques entre la société-mère et les sociétés intégrées globalement sont éliminées à 100%.

c- Date de clôture :

L'exercice social de toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation du groupe SODIS SICAR couvre la période allant du 1er janvier au 31 décembre.

2.3 Principes et méthodes comptables :

a- Généralités :

Les comptes consolidés du groupe SODIS SICAR sont établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment avec le nouveau système comptable

des entreprises promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 et les normes comptables NCT 35, NCT 38, et NCT 39, approuvées par arrêté du ministre des Finances du 1er décembre 2003.

b- Système comptable :

La comptabilité individuelle des différentes sociétés consolidées est tenue sur un outil informatique.

Pour les besoins de la consolidation, un travail en extracomptable a été réalisé et consistant à additionner les états financiers individuels (actifs, capitaux propres et passifs, état de résultat et état de flux de trésorerie) tout en éliminant les opérations et soldes réciproques et faire les ajustements nécessaires afin d'établir les états financiers consolidés du groupe.

c- Monnaie de présentation :

Les états financiers consolidés sont établis en Dinar Tunisien.

d- Principes comptables appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés

Les principes comptables utilisés par l'arrêté des comptes individuels des sociétés consolidées sont identiques à ceux utilisés par la société-mère SODIS SICAR. Les différences qui existent n'ont pas d'incidences significatives sur les états financiers consolidés et n'impliquent pas un traitement particulier.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels et sites WEB acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat, des droits et taxes supportées et en général, de tous les frais directement rattachés à l'acquisition.

Immobilisation corporelle

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition. Ce coût d'acquisition inclut le prix d'achat, des droits et taxes supportées et en général et non récupérables et, de tous les frais directement rattachés à l'acquisition. Ce coût d'acquisition inclut la TVA pour les acquisitions de la SODIS SICAR du fait que le pourcentage de déduction de ladite TVA est très faible.

Sont incorporées dans la valeur des immobilisations les dépenses postérieures à la date d'acquisition et qui contribuent à :

- ***L'augmentation de la durée de vie du bien immobilier***
- ***L'amélioration de ses conditions d'exploitation***
- ***La réduction significative des frais de son exploitation.***

Les immobilisations sont amorties linéairement selon les taux suivants :

- Logiciels 33,33%
- Matériels de transport : 20%
- Mobiliers et matériels de bureaux : 10%
- Agencements, Aménagements et Installations : 10 %
- Matériels Informatiques : 33%
- Bâtiments : 5%

L'amortissement des immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé selon la règle du prorata temporisé.

Immobilisation financière

Étant une société d'investissement à capital risque, la SODIS SICAR procède à la prise de participation dans des sociétés situées notamment dans les zones du sud tunisienne. La participation est matérialisée par une convention de participation avec accord de rétrocession ou avec sortie libre.

Les immobilisations financières sont enregistrées aux coûts d'acquisitions.

Les actions gratuites reçues par la société postérieurement à l'acquisition des immobilisations financières ne sont pas constatées au bilan de la société.

Les provisions sont estimées à la date de clôture de l'exercice, sur la base de la situation financière de la société émettrice et sur la base des impayés en principal. Le complément de provision est enregistré au compte « dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières », les reprises sur provisions sont comptabilisées aux comptes « reprises sur provisions pour dépréciation des éléments financiers »

Les avances reçues par la société SODIS SICAR sur cession de ses prises de participations sont enregistrées au compte « avances sur cession de participation » au niveau du passif courant.

Dans le cadre du projet de développement du secteur privé –deuxième volet (Tunisie)-Euromed (prêt conditionnel sur capitaux à risque). Un contrat de financement a été signé en 1977 entre la banque européenne d'investissement « BEI » et la SODIS SICAR ayant pour objet la participation de la SODIS SICAR au programme de financement du secteur financier financé par la commission européenne.

En outre SODIS SICAR a signé en 1999 une convention avec le ministère des Finances portant sur la gestion du fonds « FOPRODI ».

Autres actifs non courants

Sont comptabilisés en frais préliminaires et amortis sur une durée de trois ans les frais et charges engagés avant le démarrage d'exploitation.

Ces frais sont amortis sur une durée de trois années.

Valeur d'exploitation

Les stocks représentent la valeur des terrains acquis par la SOPISUD et qui sont destinés à être aménagés et cédés par la suite. Ils sont évalués au coût d'acquisition augmenté des frais et charges supportés pour l'aménagement.

NOTE 1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles brutes s'élèvent à 101 362 DT au 31/12/2022.

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Immobilisation incorporelles	101 362	46 893
Dotation aux amortissements	-46 812	-46 665
TOTAL	54 550	228

NOTE 2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles brutes s'élèvent à 3 095 081 DT au 31/12/2022 contre 4 234 552 DT au 31/12/2021.

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Immobilisation corporelles	3 095 081	4 234 552
Dotation aux amortissements	-1 586 906	-2 025 712
Total	1 508 175	2 208 840

▪ ***Acquisitions de l'exercice :***

Les investissements s'élèvent à la clôture de l'exercice 2022 à la somme de 99 547 **dinars** et concernent les postes suivants :

<u>Désignation</u>	<u>Montant</u>
Immobilisations incorporelles en cours SODIS	54 469
Immobilisations corporelles SODIS	44 589
Immobilisations corporelles SOPISUD	489
Sous-Total	99 547
Cession immobilisation corporelles SOPISUD	-1 184 549
TOTAL	-1 085 003

NOTE 3- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 19 977 699 DT au 31/12/2022 contre 19 973 526 DT au 31/12/2021.

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Participations	32 313 656	32 206 256
FINE 21/21	300 713	303 261
Prêts	86 238	111 981
Autres formes de participation	1 688 319	1 688 319
Total immobilisation financières brute	34 388 926	34 309 817
Provisions sur Participation	-14 411 227	-14 336 291
TOTAL	19 977 699	19 973 526

Au 31/12/2022 les participations sur fonds propres SODIS s'élèvent à 16 663 308 dinars détaillées comme suit :

N°	Projet/raison sociale	Participation SODIS	Sortie 2022	Provisions Antérieures 2022	Provisions 2022	Reprise sur Provision 2022	Cumul Provisions 31/12/2022	VCN 31/12/2022
1	Carrelage Moderne	280 000		280 000			280 000	0
2	SOGEM	110 000		110 000			110 000	0
3	Les Céramiques du Sud	600 000		175 000			175 000	425 000
4	Hôtelière ABIR	115 000		92 000			92 000	23 000
5	IDEAL FOOD	100 000		100 000			100 000	0
6	AB Communication	50 000		35 000		-5 000	30 000	20 000
7	AMEN AGRICOLE	50 000		19 951		-19 715	236	49 764
8	Universitaire SALMA	80 000		80 000		-80 000	0	80 000
9	Med Food	400 000		400 000			400 000	0
10	SOGEGAT	400 000		28 000		-28 000	0	400 000
11	Hôtel DAKYANUS	150 000		150 000			150 000	0
12	EL IZDIHAR	35 000		820			820	34 180
13	SAT FONCAGE	35 000		35 000			35 000	0
14	Biscuiterie DARBOUZ	90 000		56 694			56 694	33 306
15	Hôtel SOJA PROH	600 000		476 258		-300 104	176 154	423 846
16	Hôtel Bavaria Beach	75 000		75 000			75 000	0
17	Call Med	140 000		140 000			140 000	0
18	Hôtel DAR ELKMAR	75 000		75 000			75 000	0
19	Hôtel BASSEM	100		100			100	0
20	HYPPOCAMPE CENTER	100 000		100 000			100 000	0
21	SOVAPO	65 000		65 000			65 000	0
22	MUTISERVICES	40 000		40 000			40 000	0
23	ENNAJEH PLASTIC	15 000		5 000		-5 000	0	15 000
24	STAR PLAST	60 000		60 000			60 000	0
25	SOCER	40 000		40 000			40 000	0
26	NOUR D'ENTREPOSAGE	36 000		23 124			23 124	12 876
27	SAHAR	140 000		140 000			140 000	0
28	SOFRIGA	45 000		41 000		-5 361	35 639	9 361
29	JARDIN D'EDEN	120 000		120 000			120 000	0
30	TMC	58 000		58 000			58 000	0
31	CHAHTECH	100 000		100 000			100 000	0
32	SPAS	10 000		10 000			10 000	0
33	NOFASUD	350 000		350 000			350 000	0
34	USAV	40 000		40 000			40 000	0
35	PLATRIJO	150 000		150 000			150 000	0
36	HAMDI	20 000		20 000			20 000	0
37	AZUR	230 000		62 500			62 500	167 500
38	LELLA MERIAM	600 000		300 000			300 000	300 000
39	SERPSUD	100 000		100 000			100 000	0
40	SMEG	19 500		19 500			19 500	0

N°	Projet/raison sociale	Participation SODIS	Sortie 2022	Provisions Antérieures 2022	Provisions 2022	Reprise sur Provision 2022	Cumul Provisions 31/12/2022	VCN 31/12/2022
41	EL AMEL Agricole	29 000		28 625			28 625	375
42	Carrière BATITA	65 760		25 260			25 260	40 500
43	NADOS	118 500		118 500			118 500	0
44	ZITOUNA	500 000		400 000			400 000	100 000
45	ECOPLAST	66 000		0			0	66 000
46	SOGEMAC	174 000		174 000			174 000	0
47	ALTUNISIA	76 000		60 800			60 800	15 200
48	Moderne Béton	280 000		280 000			280 000	0
49	SOTUMEX	134 000		134 000			134 000	0
50	FEED BACK LEADERS	119 000		119 000			119 000	0
51	Maghrébine des fruits	125 000	-125 000	66 363		-66 363	0	125 000
52	Green Fruits	80 000		64 000			64 000	16 000
53	EL HAZEL FORAGE	65 000		65 000			65 000	0
54	Entrepôt GUOADRIA	59 000		26 885			26 885	32 115
55	Extras Carrelages	380 000		357 584			357 584	22 416
56	SOFAM SUD	280 000		280 000			280 000	0
57	EL GSOUR	140 000		135 000		-1 000	134 000	6 000
58	JEMAA LOISIR	150 000		132 672			132 672	17 328
59	SUD SOIL	50 400		50 400			50 400	0
60	PLASTI SUD	17 000		17 000			17 000	0
61	ATTIJARI SICAR	176 400		0			0	176 400
62	Zone Franche ZARZIS	600 000		0			0	600 000
63	SIM SUD	245 000		245 000			245 000	0
64	LE GOLF des OASIS	350 000		350 000			350 000	0
65	CEPENT	145 000		145 000			145 000	0
66	IKDEM GESTION	149 900		149 900			149 900	0
67	IKDEM - Fonds d'Amorçage	250 000		250 000			250 000	0
68	SOCIK	60 000		60 000			60 000	0
69	Ciments de Bizerte	1 200 002		1 004 141	25 043	0	1 029 185	170 817
70	POL.I.TECH GABES	949 000		787 774	36 793		824 568	124 432
71	CIT Médenine	150 000		52 259,514	90,486		52 350	97 650
72	Complexe INDIS & TECH TOZEUR	279 900		199 686	45 954		245 640	34 260
73	Blindage De Tunisie (BDT)	208 000		208 000			208 000	0
74	Med Fly School (MFS)	320 000		320 000			320 000	0
75	SODIT	174 000		0			0	174 000
76	SOPROBETON	500 000		0	216 600		216 600	283 400
77	SOPEP Kébili	50 000		50 000			50 000	0
78	BOUKHCHENA Entreposage	120 000		0	84 000		84 000	36 000
79	SUD POTASSE	400 000		292 000	0		292 000	108 000
80	Clinique ARRIAYA EL HASSANA	500 000		398 000	86 070		484 070	15 930
81	Comptoire Glace Alimentaire	108 000		0			0	108 000
82	Autres participation (12 sociétés)**	183 180		183 180			183 180	0
83	Participation sur fond SODIS en instance de cession sur la Bourse (a)ci-dessus détaillée	912 666		666			666	912 000
TOTAL		16 663 308	-125 000	11 403 643	494 551	-510 543	11 387 652	5 275 656

NOTE 4-STOCKS

La valeur en stocks représente le coût des biens immobiliers (terrains et constructions) détenus par la SOPISUD et dont elle a l'intention de les vendre, le détail se présente comme suit :

Désignation	2022	2021
Faïencerie orientale zarzis	765 370	764 308
Terrain ksiksi	147 065	147 065
Gramasud**	978 056	975 103
Total brute	1 890 492	1 886 476
Provision /dépréciation des stocks	-978 056	-975 103
Total nette	912 435	911 737

** Le solde 978 056 constaté en « stock GRAMASUD » se présente comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Montant</u>
Solde 31/12/2021	975 103
Frais judiciaires et autres 2022	2 954
Solde 31/12/2022	978 056

NOTE 5-CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

La valeur nette de la rubrique client et comptes rattachés au 31/12/2022 totalise 81 382 DT. Elle est ainsi détaillée :

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Clients – rétrocessions	145 173	145 173
Clients - prestations de services	36 012	46 924
Clients - produits non facturés	10 829	10 829
Clients – intérêt échus CCA	22 278	1 446
Clients - ordinaires	29 720	42 869
Clients - green fruit impayé	21 979	116 591
Clients - el ksour impayé	356 673	308 190
Clients - dima la source impayé	33 988	33 988
TOTAL BRUT	656 652	706 011
Provisions / Clients	-575 270	-505 003
TOTAL NET	81 382	201 009

NOTE 6-AUTRES ACTIFS COURANTS

La valeur nette de cette rubrique au 31/12/2022 est 1 116 844 DT de contre 983 648 DT aux termes de l'exercice 2021. Elle est détaillée comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Personnel et comptes rattachés	77 667	62 312
Etat – Impôts et Taxes	924 184	788 412
Autres Débiteurs Divers	445 324	414 632
Produits à recevoir	2 232 543	2 234 222
Charges constatées d'avances	2 162	1 918
TOTAL BRUT	3 681 879	3 501 495
Provisions / autres actifs courants	-2 565 035	-2 517 847
TOTAL NET	1 116 844	983 648

NOTE 7- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

La valeur nette de cette rubrique au 31/12/2022 est de 5 228 638 DT contre 5 558 802 DT à la clôture de l'exercice 2021.

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
PLACEMENT EN BOURSE	1 438 098	1 346 132
PLACEMENTS BANCAIRES	3 790 540	4 212 670
TOTAL NET	5 228 638	5 558 802

NOTE 8- LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

La liquidité et équivalent de liquidité totalisent la somme de 1 552 217 DT au 31/12/2022 contre 83 556 DT au 31/12/2021.

Désignation	2022	2021
EFFET IMPAYE	2 240	0
ATTIJARI BANK / FOND SOCIAL	25 505	4 636
ATTIJARI BANK	1 009 098	0
BH	502 681	10 875
BH FSPME	40	4 824
STB	5 239	
BNA	6 191	1 545
BNA CDC	87	26 615
COMPTE COURANT POSTAL	1 762	6 123
CAISSE	693	133
BANQUE BNA /MEDENINE SOPISUD	38	606
COMPTE STB BANK SOPISUD	711	31 185
COMPTE BH BANK SOPISUD	25	0
CAISSE SOPISUD	149	453.062
Total Brut	1 554 459	86 998
Provisions	-2 242	-3 442
Total Net	1 552 217	83 556

NOTE 9- CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

Le solde des capitaux propres avant affectation au 31/12/2022 est de 11 714 189 DT contre 11 360 969 DT au 31/12/2021.

Capitaux propres	2022	2021
Capital social*	34 895 783	34 895 783
Réserve	258 794	258 794
Autres capitaux propres	1 073 891	1 079 893
Résultat reportés	-25 776 371	-25 127 514
Intérêts des minoritaires	887 490	902 871
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	11 339 586	12 009 827
Résultat net du groupe	-625 397	-648 857
Total des capitaux propres avant affectation	10 714 189	11 360 969

*Le capital souscrit de la société s'élève à 36 560 037 DT, et comporte un montant de 832 127 DT non libéré malgré le dépassement du délai de 5 ans prévu par l'article 294 du CSC.

NOTE 10- PASSIFS NON COURANTS

A la date de clôture de l'exercice 2022, les passifs non courants du groupe de la société « SODIS-SICAR » s'élèvent à 13 677 067 DT au 31/12/2022, contre 13 619 132 DT au 31/12/2021.

Désignation	2022	2021
Fonds BEI	864 500	864 500
Fonds 21/21	303 793	306 341
Fonds FTI	6 121 870	6 121 870
Fonds Gérés	5 519 000	5 519 000
Provisions pour risque et charge	852 905	781 920
Dépôt et cautionnement	15 000	25 500
TOTAL	13 677 067	13 619 132

NOTE 11- FOURNISSEURS ET COMPTE RATTACHES

La rubrique fournisseurs et comptes rattachés totalisent la somme de 17 750,362 DT contre une valeur de 20 452,978 DT au 31/12/2021 soit une variation négative de 2 702,616 DT.

NOTE 12- AVANCES RECUES :

A la date de clôture de l'exercice 2022, les avances sur cession de participations totalisent 3 932 719 DT, contre 3 714 857 DT au 31/12/2021.

Désignation	2022	2021	VARIATION
FOND ELWIFACK LEASING			
CÉRAMIQUE DE SUD	60 000	60 000	0
ERRIYADA IMOOB	60 000	60 000	0
TOTAL (1)	120 000	120 000	0
FOND BEI			
HÔTEL ABIR	23 000	23 000	0
SOJAPROH	123 742	123 742	0
TOTAL (3)	146 742	146 742	0
FOND SODIS			
AB COMMUNICATION	20 000	15 000	5 000
AL TUNISIA	15 200	15 200	0
AMEL AGRICOLE	374	374	0
AMEN AGRICOLE	49 764	30 049	19 715
AZUR	167 500	167 500	0
BASSEM CCA	82 000	82 000	0
BISCUITERIE DABROUZ	33 306	33 306	0
CARIÈRE BATITA	40 500	40 500	0
ECOPLAST	66 000	66 000	0
EL EZDIHAR AGRICOLE	34 180	34 180	0
ELGSOUR	6 000	5 000	1 000
ENTREPÔT BOUKHCHANA	36 000	36 000	0
ENTREPÔT GOUADRIA	32 115	32 115	0
EXTREAS CARRELAGES	22 416	22 416	0
FOYER SALMA	80 000	0	80 000
GREEN FRUITS	16 000	16 000	0
HAZEL FORAGE CCA	22 500	22 500	0
HÔTEL ABIR	23 000	23 000	0
HYPPOCAMPE CENTER CCA	97 000	82 000	15 000
JEMAA LOISIRS	17 328	17 328	0
LELLA MARIEM	300 000	300 000	0
LES CÉRAMIQUE DE SUD	425 000	425 000	0
LES CÉRAMIQUE DE SUD CCA	40 875	25 875	15 000
MAGHREBINE DES FRUITS SECS	0	58 637	-58 637
NOUR D'ENTREPOSAGE	12 876	12 876	0
SERCPLAST	15 000	10 000	5 000
SERCPLAST CCA	7 423	5 000	2 423
SERP SUD CCA1	24 198	24 198	0
SERP SUD CCA1	9 320	9 320	0
SOEGAT	400 000	372 000	28 000
SOJAPROH	123 741	123 741	0
SOPROBETON	100 000	75 000	25 000
SOFRIGA	9 361	4 000	5 361
SUDPOTASSE CCA	150 000	75 000	75 000
ZITOUNA	100 000	100 000	0
TOTAL (4)	2 578 977	2 361 115	217 862
AVANCE SUR PARTICIPATION EN INSTANCE DE CESSION EN BOURSE			
LES CÉRAMIQUE DE SUD	537 000	537 000	0
SOGENAS	100 000	100 000	0
GRAMASUD	100 000	100 000	0
MED INVEST	175 000	175 000	0
MED INVEST BEI	175 000	175 000	0
TOTAL (5)	1 087 000	1 087 000	0
TOTAL	3 932 719	3 714 857	217 862

NOTE13- AUTRES PASSIFS COURANTS :

A la date de clôture de l'exercice 2022, les autres passifs courants totalisent 2 110 212 DT contre 1 069 415 DT au 31/12/2021.

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Avance clients SOPISUD	345 000	345 000
Fournisseurs	2 582	5 401
Personnels rémunérations	142 518	168 882
Etat - Impôts et Taxes	46 097	105 860
Associés - Dividendes à payer	125 587	109 054
Créditeurs Divers BEI	43 795	43 795
Créditeurs divers	2 879	48 589
Organismes Sociaux	83 698	69 947
Compte d'attente	1 001 709	0
Produits constatés d'avance	124 953	0
Charges à payer	191 397	172 887
TOTAL	2 110 212	1 069 415

Etat de résultat consolidé

NOTE14- LES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 847 766 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

	2022
LES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 847 766
A- REVENU DE TITRE DE PARTICIPATION	861 532
PRODUIT DE PARTICIPATION	158 695
REPRISE SUR PROVISION *	702 837
B- PRODUIT DE PLACEMENT	409 385
DIVIDENDES	24 872
PLUS VALUE LATENTES	33 708
PRODUIT NET SUR CESSION DES ACTIONS	66 073
INTÉRÊTS / PLACEMENTS	210 987
PRODUIT OPCVM	73 745
C- AUTRE PRODUITS D'EXPLOITATION	460 680
FRAIS D'ÉTUDES	105 071
JETONS DE PRESENCE	53 625
PLUS VALUE SUR CESSION**	301 984
D-REVENUS DE LOCATION***	116 169

*Les reprises sur provisions s'élèvent à 702 837 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

* REPRISE SUR PROVISION	702 837
REPRISE SUR PROVISION DE PARTICIPATION	542 965
REPRISE SUR PROVISION POUR DEP/CREANCES	17 661
REPRISE SUR PROVISION POUR CONGES PAYES	22 506
REPRISE SUR PROVISION POUR RISQUES FINANCIER	3 440
REPRISE SUR PROVISION POUR COMPTE CLIENTS	116 264

** Au mois d'août 2022, la SOPISUD a signé le contrat de vente définitif du local industriel situé à Tozeur avec un prix de cession de 900.000 DT au profit de la société LINATEX.

La plus-value sur cession est calculée comme suit :

Désignation	VCN au 02/08/2022	Prix de cession TTC	Prix HTVA	TVA	Plus-value
Local Tozeur	617 381,240	900 000,000	895 733,211	4 266,789	301 983,988

***Les revenus de location s'élèvent à 116 169 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>
LOYER LOCAL KEBILI	50 116
LOYER LOCAL MEDENINE	31 371
LOYER LOCAL TOZEUR	34 682
TOTAL	116 169

NOTE15- CHARGES PERSONNELS

Les charges de personnel s'élèvent à 1 107 178 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022
SALAIRES	745 263
CHARGES PATRONALES	155 868
SALAIRES ET COMPLEMENTS DE SALAIRES (SOPISUD)	158 519
HONORAIRES PDG (SOPISUD)	20 471
CHARGES SOCIALES LEGALES (SOPISUD)	27 056
TOTAL	1 107 178

NOTE16- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 1 097 601 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	34 896
DOTATION AUX PROVISIONS	720 322
DOTATION IMMOBILISATION INCORP SOPISUD	147
DOTATION IMMOBILISATION CORP SOPISUD	117 098
DOTATION S PROVISION STOCKS SOPISUD	225 138
TOTAL	1 097 601

NOTE17- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIONS :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 303 862 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022
STEG	6 773
SONEDE	1 116
FOURNITURE	5 437
CARBURANT (AVANTAGE EN NATURE)	5 176
CARBURANT (SERVICE)	22 132
TICKETS RESTAURANT	11 986
DIVERS	1 785
REDEVANCES POUR UTILISATION	4 435
ENTRETIEN & RÉPARATION VOITURES	2 237
ENTRETIEN & RÉPARATION DIVERS	3 348
PRIMES D'ASSURANCE	905
PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	3 645
COMMISSAIRES AUX COMPTES & AVOCAT	53 402
PUBLICITE & PUBLICATIONS & RELA PUB	2 886
FRAIS CONSEILS ET ASSEMBLÉES	12 629
FORMATION	15 442
FRAIS DE DEPLACEMENT	7 443
BILLETTERIE ET AUTRES FRAIS DE DEPLACEMENT	4 246
RÉCEPTION ET RESTAURATION	1 118
HEBERGEMENT ET AUTRE FRAIS DE MISSION	699
FRAIS PTT & RAPIDE POSTE	539
FRAIS DE TÉLÉCOMUNICATION	7 072

SERVICES BANCAIRES & ASSIMILÉS	2 408
SUBVENTIONS & DONS	3 500
JETONS DE PRÉSENCE	48 750
TFP	15 287
FOPROLOS	7 644
TCL	1 223
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE ET AUTRE IMPOT ET TAXES	575
TAXES VÉHICULES	260
PÉNALITES	1 727
CHARGES COMMUNES SYNDICALES (SOPISUD)	60
CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE (SOPISUD)	1 163
ENTRETIENS ET REPARATIONS (SOPISUD)	2 996
PRIMES D'ASSURANCE (SOPISUD)	791
REMUNERATIONS D'INTERMEDIARIES ET HONORAIRES (SOPISUD)	12 133
PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES (SOPISUD)	633
DEPLACEMENT MISSIONSET RECEPTIONS (SOPISUD)	906
FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS (SOPISUD)	2 805
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES (SOPISUD)	292
JETONS DE PRESENCE (SOPISUD)	12 188
IMPOTS ET TAXES (SOPISUD)	472
CONTRIBUTION CSS (SOPISUD)	200
TFP (SOPISUD)	3 170
FOPROLOS (SOPISUD)	1 585
TCL (SOPISUD)	330
DROIT D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE (SOPISUD)	28
TAXES SUR LES VEHICULES (SOPISUD)	180
ACHAT NON STOCKES MATIERE ET FOURNITURE (SOPISUD)	565
ACHAT DE FOURNITURESS DE BUREAU (SOPISUD)	889
RESTAURANT ET TICKET RESTAURANT (SOPISUD)	4 122
SONEDE(SOPISUD)	174
CARBURANT (SOPISUD)	634
STEG(SOPISUD)	1 719
TOTAL	303 862

NOTE 18- PERTES ET MOINS VALUES BOURSIÈRES :

Les pertes et moins-values boursières s'élèvent à 29 207 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022
Moins-values Latente en Bourse	15 225
Frais sur titres	13 981
TOTAL	29 207

NOTE 19 – AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 13 232 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022
Autres gains ordinaires	12 161
Autres gains ordinaires (SOPISUD)	1 072
TOTAL	13 232

NOTE 20- AUTRES PERTES ORDINAIRES :

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 6 344 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>
Perte sur affaire en contentieux	1 742
Charges divers ordinaires	3 708
Pertes nets divers (SOPISUD)	894
TOTAL	6 344

NOTE 21- PRODUITS DES PLACEMENTS :

Les produits des placements s'élèvent à 35 003 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>
Produit /prêt au personnels	543
Produit /placement	28 895
Produit /placement SICAVs	5 565
TOTAL	35 003

Tunis, le 12/05/2023

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Messieurs les Actionnaires,

I. Rapport sur les états financiers consolidés

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit les états financiers consolidés du groupe **de la société de développement et d'investissement du sud « SODIS –SICAR »** qui comprennent le bilan consolidé au 31 Décembre 2022, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés font ressortir un total du bilan consolidé de **30 431 939 TND** au 31 Décembre 2022, un déficit consolidé de l'exercice clos à cette date de **645 397 TND**, des capitaux propres consolidés avant affectation du résultat de l'exercice de **10 694 189 TND** au 31 Décembre 2022 et des flux de trésorerie positifs affectés aux activités d'exploitation de **48 510 TND** pour l'exercice clos à cette date.

A notre avis, à l'exception de l'incidence du problème décrit dans la section « fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi sa performance et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément, aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'Opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec les réserves suivantes :

- 1- Le périmètre de consolidation comporte plusieurs sociétés qui doivent être consolidées soit par la méthode de l'intégration globale soit par la méthode de la mise en équivalence.

Les participations avec des contrats de portage (engagement de rachat) ne sont pas comprises dans les périmètres de consolidations.

En l'absence d'informations comptables et financières sur la plupart des sociétés, la SODIS SICAR a procédé à la consolidation uniquement de la société SOPISUD SA dont elle détient une participation directe de 60%.

Nous ne nous sommes pas en mesure de déterminer l'impact, de l'absence d'informations comptables et financières des autres sociétés du groupe, sur les comptes consolidés.

- 2- Nous ne disposons pas d'éléments probants permettant de s'assurer que les ratios réglementaires applicables aux sociétés d'investissements à capital risque sont respectés au 31/12/2022.
- 3- La société « SOPISUD SA » a procédé au paiement du prix d'acquisition d'un bureau (siège social) situé au 5^{ème} étage de l'immeuble construit par la SIM SUD. Toutefois, la SOPISUD n'a pas encore obtenu une main levée partielle relative à l'hypothèque grevant cet immeuble. Ce qui nécessite la constatation d'une provision pour risque pour un montant de 155 214 DT.

3. Paragraphes d'observations

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur l'élément suivant :

- 1- Nous attirons votre attention que les fonds propres de la société « SODIS SICAR » sont devenus en deçà de la moitié du capital social. A cet effet, et en application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration en date du 21 juillet 2022 a convoqué une réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire, le 15 aout 2022, qui a décidé la continuité de l'activité de la société SODIS SICAR SA.

- 2- Les immobilisations incorporelles en cours de la société « SODIS SICAR » comportent au 31 décembre 2022, le coût d'acquisition d'un logiciel « ERP » pour un montant de **54 469 DT**.

Des incertitudes ont été identifiées quant à l'aboutissement de cet investissement et l'exploitation effective de ce logiciel.

- 3- Au 31 décembre 2022, des écritures d'apurement ont été comptabilisées par la société « SODIS SICAR » suivant **la décision du conseil d'administration en date du 25 avril 2023** et ayant un impact positif sur le résultat de l'exercice de **5 803 DT**.

Ces écritures portent principalement sur les éléments suivants :

Nature de l'apurement	Montant TND	Impact sur le résultat
Suspens bancaires sur dividendes	26 223	(+) 4 470
Suspens bancaires sur Traites impayés	2 240	-
Suspens bancaires sur des jetons de présence	2 533	(+) 1 333
Créances clients	2 129	-
Total	33 125	(+) 5 803

- 4- Au 31 décembre 2022, la société « SODIS SICAR » a enregistré une provision pour risques et charges de **20 000 DT** conformément à **la décision prise par le conseil d'administration à la date du 25 avril 2023.**

Cette provision a été constituée en prévision des pénalités de retard et du risque de change associé à un paiement dû aux Fonds gérés.

- 5- Les capitaux propres de la société « SOPISUD SA » sont devenus en deçà de la moitié de son capital, en raison des pertes cumulées qui en atteint jusqu'au 31/12/2022 un montant de -4 031 274 DT. Ainsi, et en application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société ou bien de procéder à la réduction ou à l'augmentation du capital d'un montant égal au moins à celui des pertes.

4. Rapport d'activité du groupe

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration de la société-mère« SODIS-SICAR».

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport d'activité et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Cependant, en application des dispositions de l'Article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données dans le rapport d'activité par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité du groupe semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration de la société-mère « **SODIS-SICAR** » est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe «**SODIS-SICAR**» à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de cette continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe «**SODIS-SICAR**» ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

6. Responsabilités de l'auditeur pour des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit et notamment :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Dans ce cadre, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de conception et de mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au conseil d'administration de la société mère « **SODIS-SICAR** ». Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences majeures affectant le système de contrôle interne du groupe.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du groupe, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière

1- Efficacité du système de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère « SODIS-SICAR ».

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne en matière de consolidation des sociétés du groupe.

2- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes ces valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

**Le Commissaire aux Comptes
Cabinet ORGA AUDIT
Monoom BEN AHMED**